



Perfectionnement aux saxophones.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS S. M. L. (STRASSER-MARIGAUX-LEMAIRE) résidant en France (Seine).

Demandé le 12 février 1955, à 10^h 57^m, à Paris.

Délivré le 26 mars 1956. — Publié le 14 juin 1956.

La présente invention se réfère aux instruments de musique du type saxophone. Elle a pour objet un perfectionnement à ces instruments qui permet d'améliorer la sonorité du ré médium qui, d'ordinaire, est une note sourde dans ce genre d'instruments et le rend homogène avec les notes qui l'entourent.

Le perfectionnement suivant l'invention consiste à lier à la clé de pouce, ou clé d'octave, la clé d'ut dièze grave.

On a décrit ci-après, simplement à titre d'exemple, une forme de réalisation du perfectionnement suivant l'invention.

Dans cette description, on se réfère au dessin ci-joint qui montre un saxophone muni du perfectionnement suivant l'invention, ce dessin ne présentant que la partie relative audit perfectionnement.

Le saxophone représenté comporte, à la base du pavillon 1, un trou 2 agencé à la façon habituelle et dont l'ouverture est commandée par un plateau 3. La tige 4 de ce plateau est fixée sur la tringle 5 habituelle tourillonnée sur le corps de l'instrument. Sur cette tringle est calée une tige 6 dont l'autre extrémité est articulée sur un balancier 7.

Le balancier 7 est monté de façon à pouvoir pivoter autour d'un axe 8 tourillonné sur le corps de l'instrument. Son autre extrémité est commandée par une tige 9 calée sur une tringle 10 tourillonnant elle-même sur le corps de l'instrument.

Sur la tringle 10 est calée une tige 11 commandée par une tige 12 attaquée par la clé de pouce 14, cette clé commandant par ailleurs, comme connu, la première clé d'octave et la clé du bocal.

On voit qu'en appuyant sur la clé de pouce on, provoque, grâce aux tiges 5 et 10 et à leur liaison par le balancier 7, l'ouverture du rond de l'ut dièze.

Il doit être bien entendu que l'invention n'est pas limitée à la forme d'exécution qui vient d'être décrite mais qu'elle peut être réalisée suivant toutes variantes permettant la liaison convenable entre la clé de pouce et la clé d'ut dièze.

RÉSUMÉ

L'invention vise :

1° Un perfectionnement aux saxophones qui consiste à lier la clé d'ut dièze à la clé de pouce;

2° Une forme de réalisation du perfectionnement suivant 1° dans laquelle la liaison entre les commandes asservies à la clé de pouce et à la clé d'ut dièze est obtenue au moyen d'un balancier oscillant sur le corps de l'instrument.

Société dite :
ÉTABLISSEMENTS S. M. L. (STRASSER-
MARIGAUX-LEMAIRE).

Par présentation :
ARMEGAUD aîné.